

Par vos élus de proximité FO Laurent Monpiou et Catherine Reggianini.

En préalable, un débat s'est engagé au sujet des conditions sanitaires concernant l'opération "remise des cadeaux" prévue par le CSE pour le 4 décembre. L'entreprise a rappelé vouloir éviter les rassemblements. De leur côté, les élus ont précisé que des mesures barrières étaient prévues, qu'un sens de circulation était en place, et que l'espace (la cantine) était

suffisamment grand. A l'issue de ce débat, la direction a ajouté qu'elle avait tendance à faire confiance, dès lors qu'il était certifié que les conditions seraient respectées.

Au final, la matinée s'est déroulée en toute sécurité, avec le respect des précautions prévues.

Point 1 : BILAN DE LA 1ERE CAPTATION SPORTIVE DU DIMANCHE APRÈS-MIDI

La cheffe de centre a exposé le contexte. L'antenne de Nancy a été contactée par celle de Caen pour un partage de moyens.

La Basse Normandie a notamment fourni un véhicule VPTL, tandis que la Lorraine a engagé son CCR. Il fallait cela, compte tenu de la jauge sanitaire à 2 personnes.

2 journalistes ont été engagés sur cette captation : un de Nancy et un de Caen.

A côté du match lui-même, un sujet a été proposé le samedi soir, un plateau le dimanche midi. Et un plateau avec invité après le match, dans le JT du dimanche soir.

Les principaux problèmes constatés ont été d'ordre technique, avec notamment

des difficultés dans les liaisons (avec en particulier 7 mn de rupture de faisceau).

Les moyens de transmission ont clairement été sous-dimensionnés : on ne doit pas miser sur de la 4G pour une captation de plus d'1 heure 30.

A améliorer aussi : la coordination éditoriale !

Lors d'autres retransmissions à venir, avec par exemple l'équipe de hand de Nancy, ou encore celle du SLUC Nancy Basket, du volley féminin, et même, pourquoi pas, des sports mécaniques en circuits fermés. Sans oublier des rendez-vous avant les prochains JO (qui pourraient être Grand Est).

Point 2 : POINT "RÉGIONALISATION" (PROJET SUR LE GRAND EST, POTENTIELS PTA/JOURNALISTES)

L'échéance à venir est évidemment la nouvelle tranche du 18h30. Que peut-on en dire à ce jour ?

Un travail est en cours sur le déroulé pour l'ensemble du Grand Est. On est plutôt en avance par rapport à d'autres régions.

Une présentation aux équipes est prévue très bientôt, « vers la mi-décembre » nous dit-on.

Il s'agira bien d'une tranche d'info, mais hors JT : ça veut dire qu'il ne s'agira pas de reportages "classiques" type faits divers, mais plutôt de la découverte des territoires, de l'insolite, ou encore de la valorisation des talents.

A 3 antennes, chacune d'elle devra fournir de l'ordre de 3/4 mn.

Quelle organisation ?

Ce sera un peu le modèle mis en place lors des journaux communs au printemps dernier, avec un 1 responsable aux commandes et des référents dans les 2 autres antennes.

Un pilote éditorial sera donc à l'œuvre à Strasbourg + 2 référents à Nancy et Reims. Le plus souvent les mêmes !

Les conférences de prévisions hebdomadaires auront une importance particulière pour valider les tournages des modules.

Point 3 : EXPÉRIMENTATION WEB EN LORRAINE

Une discussion s'est engagée avec la direction : est-ce un travail à effectuer sur le seul travail du numérique ? Ou faut-il aller au-delà, en intégrant web et linéaire, en partant de l'accord UTS signé en février dernier ?

La direction penche pour la 2ème hypothèse, en ajoutant qu'une négociation nationale va s'ouvrir, et que plusieurs lieux d'expérimentation seront choisis, dont la Lorraine.

Les élus ont rappelé le contexte des précédentes réunions, avec des salariés s'investissant sur le web, et qui, bien souvent, ne savent pas ce qu'ils peuvent...et ne peuvent pas faire. En l'état, certains ne pratiquent plus, et cela se traduit par de la frustration.

Le rédacteur en chef précise qu'il ne souhaite pas "une expérimentation au rabais", qui ne réponde pas aux 3 questions que l'on se pose :

1) est-ce qu'un journaliste non JRI, sans compétence complémentaire ou bi-qualification, peut-il tourner ?

2) jusqu'où un personnel PTA, ayant suivi un cursus UCC multimédia, peut-il aller dans la publication de contenus ?

3) est-ce que qu'un personnel formé au montage (mais qui n'est pas monteur) peut-il effectuer du montage ?

Sur l'organisation du web, un travail est par ailleurs en cours pour élaborer une feuille de route : qu'est-il pertinent de publier sur Instagram ? Sur You Tube ? Quelle répartition des rôles ?

L'idée est de pouvoir clarifier le rôle de chacun.

La direction a précisé qu'elle allait reparler de ce sujet avec la direction du Réseau.

Point 4 : POINT SUR LE MANQUE DE VISIBILITÉ DE L'ÉDITION « TERRITOIRE NORD MOSELLAN »

La direction a précisé qu'une campagne presse a été effectuée lors du lancement de cette nouvelle grille.

Pour la suite, la direction de la communication préconise davantage une promotion des marques 12/13 et 19/20.

Par ailleurs, les audiences montrent qu'il y a du public, ce qui permet aux JT de midi et de 19h d'être bien propulsés par les rendez-vous qui précèdent.

Les élus FO entendent ces préconisations de la direction de la communication, mais ajoutent qu'il serait parfaitement possible d'engager une promo mettant en avant les

différents contenus du 12/13 et du 19/20 (comme le font les différentes chaînes d'info continue pour sensibiliser sur le contenu de leurs tranches). Avec des bandes annonces propres à la Lorraine ! Et que ce serait d'autant plus utile au moment du lancement du 18h30 qu'il va aussi s'agir de "faire passer le message" selon lequel le 19/20 commence désormais à 18h30.

Voilà donc qui pourrait compléter la communication nationale sur le lancement de cette nouvelle offre...si la direction accepte cette idée. Nous reviendrons sur ce sujet.

Point 5 : POINT SUR L'ÉMISSION « DIMANCHE EN POLITIQUE » : ORGANISATION DES ENREGISTREMENTS ET COMMUNICATION (SUITE À L'ÉMISSION DU 20 NOVEMBRE DERNIER)

Le rédacteur en chef a reconnu un ratage concernant les points évoqués au sujet de ce numéro. Il en a tiré les leçons pour rappeler de bonnes habitudes à prendre.

- Déjà, veiller au fait que, sur toutes les communications entre le journaliste chargé d'un DIMPOL et l'encadrement, les adresses génériques vers les cadres BRI et techniques soient systématiquement utilisées.

- Ainsi, veiller à prévoir qu'un cadre éditorial suive et soit en régie : le

présentateur ne peut effectivement pas être seul.

- Et veiller, enfin, au fait que l'accueil des invités soit prévu de manière systématique. Pas que sur DIMPOL, d'ailleurs ! Également sur les JT. Il est prévu de confier en priorité cette mission à l'assistante de la rédaction (et pour cela, de privilégier sa présence le vendredi). Et si elle n'est pas là, alors, cette mission doit être assurée par un cadre de la rédaction.

Point 6 : POINT SUR LES PRIMES EXCEPTIONNELLES

La direction n'a pas souhaité communiquer de chiffres sur ce sujet : pas d'éléments sur le nombre de primes accordées, et aucun détail sur la ventilation par métier.

Les seules infos transmises est qu'il y aura 3 niveaux de primes (300, 600, et 1000 €), et

que ces primes seront versées sur les paies de décembre.

A ce sujet, FO a diffusé voici quelques jours un tract sur ce qu'il faut savoir au sujet de ces primes. [Retrouvez-le en cliquant ICI.](#)

Point 7 : POINT SUR LE FUTUR PARKING « DEUX ROUES »

La direction nous a précisé qu'une partie du matériel commandé a été livrée. Nous en sommes au stade des devis pour la mise en peinture. Les nouveaux râteliers seront plus hauts et plus sécurisants.

L'aspect sécurité est débattu. La responsable IMG précise qu'il n'a pas été demandé de poser une caméra supplémentaire, sachant qu'il y en a déjà une.

La problématique est que les gardiens réussissent à voir si quelqu'un entre, notamment à pied. Aujourd'hui, c'est effectivement assez facile pour un piéton lorsque le portail de l'entrée est ouvert. D'un autre côté, elle a précisé que la fermeture de ce portail toute la journée provoquerait probablement une gêne plus importante pour les entrées/sorties des personnels.

Point 8 : POINT CHAUFFAGE

La responsable IMG nous a expliqué que les températures programmées dans les bâtiments A et B sont garanties par un contrat passé au plan national : entre 20 et 21 degrés. Suite à plusieurs appels, des interventions ont été programmées, et, lors des passages, il a été constaté que nous étions à plus de 22 degrés, et que donc, les « températures contractuelles » étaient donc respectées.

Elle ajoute qu'une impression de froid peut néanmoins être suscitée lorsqu'une personne qui se pose la question touche un radiateur et constate que ces derniers ne sont plus brûlants ! C'est normal ! C'est lié

au fait que, désormais, le bâtiment est isolé. Les radiateurs n'ont donc plus besoin de chauffer autant pour fournir la même température.

La responsable IMG a ajouté cette autre suggestion : elle a rappelé qu'il ne faut jamais régler les radiateurs à 0. Car ça perturbe la circulation de l'eau.

Par ailleurs, des fenêtres restant ouvertes peuvent aussi susciter des baisses en température dans les secteurs concernés.

Enfin, elle a conclu en ajoutant que la porte du service est toujours ouverte si un salarié a une question à poser à ce sujet.

Prochaine réunion en Lorraine le 13 janvier 2021

n'hésitez pas à nous poser vos questions.

Vos élus FO de proximité : Catherine Reggianini et Laurent Monpiou